

CONSEIL MUNICIPAL, ROCHEFORT,

29 octobre 2020, 20h30.

Présents : M^{mes} et M^{rs} ARGOUD Yves , FARGERIE Jean-François, DURANTET Jean-Paul , DAMOUR Damien, GIROD Jean-Pierre, RIVAL Yves, OMERAGIC Magali, BERTHIER Pascal, OLSZOWA Jana, DEBAUGE Marygylène.

Absente excusée : URÉA Maria (pouvoir à Yves RIVAL)

Secrétaire de séance : Mme THOINET Scarlett.

Ordre du jour

1)

Délibération approuvant le tarif de la location de la salle polyvalente à 2 associations :

L' association « FA SI LA DANSER » et l'association des familles d'Avressieux ont besoin d'utiliser la salle polyvalente de Rochefort pour des activités sportives du 1er septembre 2020 au 3 juillet 2021 , le lundi de 14h à 16h pour des cours de danse et le lundi soir de 20h à 21h pour des cours de gymnastique . Le montant de 150 euros est retenu, pour la période précitée et pour chacune d'entre elle, à titre de compensation des frais induits par cette occupation en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et ce jusqu'à nouvel ordre.

Adopté à l'unanimité

2)

Délibération approuvant une demande de subvention auprès du département.

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal les frais occasionnés liés à la crise sanitaire actuelle tel que l'achat de masques, de visières, de gel hydroalcoolique ainsi que les frais occasionnés pour l'aménagement permettant l'accessibilité des lieux publics.

Il propose de solliciter le soutien du Département dans le cadre du fonds d'urgence COVID 19.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance et en avoir délibéré, sollicite auprès du département une subvention au titre du fonds d'urgence covid 19 et autorise monsieur le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Adopté à l'unanimité.

3)

Délibération approuvant une demande de subvention auprès de la région.

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'installation de caméras de vidéosurveillance sur la place de la mairie ainsi qu'autour de la salle polyvalente d'un montant de 7106,60€ HT,

Il propose de solliciter le soutien de la région à hauteur de 50% de la dépense dans le cadre de la sécurité des Auvergnats et des Rhônalpins soit 3553,30€ HT.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance et en avoir délibéré, sollicite auprès de la région une subvention d'un montant de 3553,30€ HT, au titre de a sécurité des Auvergnats et des Rhônalpins et autorise monsieur le maire à faire les démarches nécessaires et à signer tous les documents correspondants.

Adopté à l'unanimité.

4)

Délibération approuvant l'instauration du RIFSEEP (régime indemnitaire de référence) à tous les agents de la commune.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'instaurer le Rifseep à tous les agents de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance et en avoir délibéré, décide d'instaurer le Rifseep à tous les agents de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

La location de la salle polyvalente est suspendue à compter du 21 octobre 2020. aux particuliers et à toutes les associations jusqu'à la fin de l'année 2020 compte tenu de la situation actuelle,

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi après-midi,

Les portes de l'église ont été changées en chêne massif,

La peinture des fenêtres de l'école a été effectuée en gris anthracite,

Suggestion d'entretenir les 2 lavoirs de la commune ,

Le toit du préau de l'école doit être révisé aux prochaines grandes vacances scolaires : dans l'attente de 2 devis,

Consultation et réflexion sur l'aménagement du parking de la salle des fêtes,

Prévisions pour 2021 de reprises sur certains chemins communaux : état des lieux effectués.

Fin de séance : 22 h 30.